



Départ à la retraite de Madame Martine Pugin

À fin octobre, Madame Martine Pugin prendra une retraite bien méritée après plus de 35 ans au service de notre commune.

Durant sa carrière, elle aura travaillé aux côtés de six syndics et vécu le passage de la machine à écrire à l'ordinateur. Véritable mémoire de l'administration, elle a été pendant toutes ces années une conseillère précieuse pour la Municipalité et une interlocutrice attentive pour la population.

La Municipalité la remercie chaleureusement pour son attachement à la commune, son efficacité et sa bonne humeur, et lui souhaite pleine satisfaction dans sa nouvelle vie. Son poste est repris par Madame Laetitia Lavanchy, greffière municipale.

Nouveaux horaires du bureau communal dès le 1er novembre

Dès le 1er novembre 2026, le bureau communal sera ouvert sans rendez-vous uniquement le lundi matin, de 9h00 à 11h00. Madame Laetitia Lavanchy, secrétaire municipale, et Madame Fabienne Golay, boursière, vous y accueilleront.

Le reste de la semaine, elles vous recevront sur rendez-vous, selon les disponibilités affichées sur notre site internet (voir rubrique suivante).

Nous espérons que cette nouvelle organisation vous conviendra.

Guichet virtuel : prenez rendez-vous en ligne

Notre site internet a été mis à jour et propose désormais un guichet virtuel. Vous pouvez y réserver en ligne une tranche horaire avec la secrétaire ou la boursière, sur romainmotier.ch/ma-commune/guichet-virtuel ou en scannant ce code :



Vous n'avez pas accès à internet ? Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone :

- contrôle des habitants et greffe au 024 453 15 86, tous les matins de 9h00 à 11h00 ;
- bourse au 024 453 32 69 (nouveau numéro direct), tous les jours de 9h00 à 17h00.

Nouvelle carte d'identité biométrique

Dès le 2 novembre 2026, il sera possible de commander la nouvelle carte d'identité biométrique. Comme le passeport, elle comporte une puce contenant une photo du visage et deux empreintes digitales.

Cette carte ne peut être demandée qu'auprès du Centre de biométrie cantonal, sur rendez-vous (www.vd.ch). La carte d'identité non biométrique, valable uniquement pour la Suisse, peut toujours être obtenue au bureau communal.

Les émoluments restent identiques à ceux de la carte actuelle. Les cartes d'identité en votre possession restent valables, également pour voyager dans l'Union européenne, jusqu'à leur date d'expiration : il n'est donc pas nécessaire de les remplacer.

Sacs à compost : désormais à la Porterie

Dès le 2 novembre 2026, l'administration communale n'aura plus de sacs à compost à disposition.

Grâce à une collaboration avec l'association de la Porterie, vous pourrez vous les procurer directement à la Porterie, Rue du bourg 9, 1323 Romainmôtier-Envy, à des horaires bien plus larges : le lundi de 14h00 à 17h00, du mardi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le dimanche de 14h00 à 17h00.

Augmentation taxes déchets

La gestion des déchets doit s'autofinancer. Or, les comptes 2024 de ce domaine présentaient un excédent de charges de fr. 71'670.-. Pour retrouver l'équilibre, le Conseil général a adopté le 9 décembre 2025 une adaptation progressive des tarifs. Depuis le 1er juillet 2026, ils sont les suivants (ancien tarif entre parenthèses) :

- taxe au poids : 0.85 francs par kg de déchets incinérables (0.73 francs) ;
- taxe forfaitaire annuelle par adulte : 94.- francs (80.- francs) ;
- par enfant : 47.- francs (40.- francs) ;
- par résidence secondaire ou camping : 94.- francs (80.- francs) ;
- par entreprise : 120.- francs (80.- francs)
- plafond par ménage : 282.- francs

Des déductions sociales sont prévues, sous forme de kilos déduits, pour les familles avec enfants, les apprentis et étudiants, les bénéficiaires AVS/AI ou du RI, ainsi qu'en cas d'incontinence (sur certificat médical). Le règlement complet peut être consulté au bureau communal.

Eau potable : ménageons nos ressources

Les canicules sont derrière nous, mais il faudra encore de nombreuses pluies pour que les nappes phréatiques et nos captages d'eau potable retrouvent leur niveau normal. Le trop-plein, qui donne d'habitude 250 à 300 l/min, n'en donne plus que 30 l/min.

La Municipalité invite donc la population à limiter sa consommation autant que faire se peut. Nous vous remercions de votre compréhension, en espérant que l'eau sera abondante cet hiver.

Éclairage public

Un candélabre est défectueux, ou l'éclairage vous paraît mal réglé (horaires inadaptés) ? N'hésitez pas à le signaler à Monsieur Cédric Rey, municipal en charge, au 079 347 29 86 ou par e-mail à cedric.rey@romainmotier-envy.ch, en précisant l'emplacement exact.

PECC : pour un Vallon vivant

La commission de l'énergie, du climat et de la durabilité est désormais nommée. Elle est composée de Cédric Rey, municipal (079 347 29 86, cedric.rey@romainmotier-envy.ch), Delphine Reymond (079 589 19 51), Caroline Firmann-Gaulis, François Türk (francois.turk@gmail.com), Daniel Varadi, Serge Goy et Gerard McGlew. Chacune de ces personnes est à votre disposition pour recueillir vos idées et les transmettre à la commission, qui se réunit quatre fois par an.

Les onze actions et de nombreuses ressources pratiques sont à retrouver sur romainmotier.ch/directory/pecc ou en scannant ce code :



Connaissez-vous notre défibrillateur ?

Depuis plus de deux ans, un défibrillateur est à disposition de toute la population à la Place du Bourg 9, à côté de l'entrée de la Brasserie Brasse-Mortier. Il peut être utilisé par n'importe qui, même sans formation : l'appareil guide pas à pas par instructions vocales.

Pour vous familiariser avec son utilisation, la société Almas Industries Swiss SA vous propose une séance de présentation le mercredi 25 novembre 2026 à 19h00, à la salle du Conseil.

Si cette séance vous intéresse, nous vous prions de vous inscrire à commune@romainmotier-envy.ch ou par téléphone au 024 453 15 86.

Rues, places et neige

Comme chaque hiver, en cas de neige ou de gel, merci de ne pas stationner dans les ruelles étroites (rue du Pavement, ruelle du Pont-Couvert, entrée du Fochau, etc.), afin que la lame à neige puisse passer sans incident.

Si vous deviez vous absenter plusieurs jours, veillez à ne pas laisser votre véhicule à un endroit inapproprié. Comme en cas d'incendie ou de fuite d'une conduite d'eau, il serait déplacé à vos frais.

La neige déblayée sera déposée à certains endroits, signalés par des panneaux d'interdiction de stationner.

Vélos pour l'Afrique

Monsieur Serge Goy met à votre disposition un lieu de dépôt au Pont de l'Etang 10. Vous pouvez y déposer sans autre vos vélos usagés (sauf les vélos pour enfants) devant le panneau Velafrica, visible depuis la route. Merci d'avance pour vos dons !

Les Paysannes vaudoises de Croy et environs recherchent de nouvelles membres

Fondé en 1943, ce groupe ouvert à toutes, issues ou non du monde agricole, propose cours, sorties, souper annuel et un après-midi récréatif pour les aînés. Contact : Anne-Claude Baud, présidente, 079 659 51 79, acbaud@hotmail.com.

Prévention du suicide des jeunes : campagne #LÀPOURTOI 2026

La campagne 2026 de l'association STOP SUICIDE, menée avec les cantons romands, porte sur l'estime de soi et l'image corporelle des jeunes : stopsuicide.ch et ontécoute.ch. Vous traversez une période difficile, ou vous vous inquiétez pour un proche ? Parlez-en : 147 (Pro Juventute, pour les jeunes), 143 (La Main Tendue), 144 en cas d'urgence.

Pour vous tenir informés ...

Nous vous invitons à vous rendre sur notre site ->



<- et à suivre notre chaîne WhatsApp



La Municipalité vous souhaite un bel automne à toutes et à tous.